

le point.

JUILLET 2021



338

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois

Édito et annonces 2-3 | Congrès du 2 juillet 4-5

Willy Schüpbach 6 | Retour sur une présidence 7 | Accord-cadre 8-9

Fenêtre du Château 10 | Plume libre 11 | Agenda 12

Congrès cantonal

Notre prochain congrès cantonal se tiendra le vendredi 27 août à Fleurier ! Cette soirée sera l'occasion de discuter, entre autres, de l'initiative 99%. Nous nous réjouissons de vous y voir nombreuses et nombreux.

La H18, un projet incontournable !

Peut-on laisser le trafic routier engorger un centre-ville de ses nuisances, bruit, pollution, danger, non-conviabilité ? Plus de 22 000 véhicules/jour à La Chaux-de-Fonds... Si les voitures traversaient Neuchâtel sur les Jeunes-Rives, au bord du lac, qui irait s'y promener, prendre une glace, flâner ?

Mais si nous souhaitons que La Chaux-de-Fonds mette en valeur son urbanisme, favorise transports publics et mobilité douce, ait une meilleure qualité de vie, la H18 comporte aussi une dimension stratégique cantonale. En effet, la bonne santé économique du canton passe nécessairement par celle de toutes ses régions. Les Montagnes peinent à attirer des habitants, faute de pouvoir valoriser, développer leurs points forts. Les flots de voitures sont un lourd handicap.

Sans rien améliorer au plan climatique, refuser la H18 accentuerait les divisions cantonales, nuisibles à long terme, si difficiles à combattre. Comme il l'a fait au Grand Conseil, le PSN invite à soutenir la réalisation de la H18.

Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) s'engage dans les débats importants et aide à trouver des solutions innovantes, sociales et respectueuses de l'être humain et de l'environnement. Il apporte de nouvelles idées et participe à construire l'avenir.

Impressum

Responsable
Margaux Studer

Graphisme et illustration
Nathan Jucker

Relecture
Johanne Lebel Calame

Impression
H. Messeiller SA
Neuchâtel

Parution
6 fois par an

Abonnement annuel
30 francs

Abonnement de soutien
50 francs

CCP 20-3004-7

PSN
Parti socialiste
neuchâtelois
Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel

Téléphone
032 721 11 80

Courriel
secretariat@psn.ch

Internet
www.psn.ch

Édito

Loi CO₂ : leçons d'une défaite



Romain Dubois
président du Parti socialiste
neuchâtelois

Dimanche 13 juin, 51,6 % de nos concitoyen-es ont enterré la proposition de prendre un tant soit peu au sérieux l'urgence climatique. Le traumatisme politique causé par ce refus de la loi CO₂ par la majorité du peuple suisse nous donne quelques leçons à l'allure de piqûres de rappel.

D'abord, la majorité du peuple suisse est de droite. Le principe de responsabilité et, surtout, l'individualisme se retrouvent tant dans le conservatisme agrarien de Suisse centrale que dans le libéralisme de la «City» zurichoise. Ces valeurs dirigent encore notre pays malgré leur criante inadéquation avec l'urgence climatique.

Ensuite, on ne peut pas compter sur le PLR pour construire une politique climatique sérieuse. Si l'UDC défend sans scrupules les milieux du pétrole, le PLR s'est longtemps caché maladroitement derrière un vernis vert. Dès les résultats connus, M. Nantermod a tombé le masque d'hypocrisie pour dire ce qu'il pensait vraiment de cette loi. Quant à la présidente du PLR suisse, qui avait tenté (de bonne foi !) d'insuffler une maigre conscience écologique à son parti, elle a démissionné dans la foulée de ce désaveu.

Finalement, osons l'écrire, la politique institutionnelle ne saurait être LA solution pour notre planète. Les compromis parlementaires, parfois ressentis comme d'obscures tractations, ne permettent souvent qu'une politique des petits pas, au soutien populaire chancelant.

Ces constats ne dévalorisent bien sûr pas le travail essentiel effectué par nos parlementaires à Berne. Ils nous invitent plutôt à combattre sur plusieurs fronts en parallèle. Montrons la voie dans les cantons, avec des politiques climatiques fortes. Rapprochons-nous des milieux agricoles, qui ont tout à craindre des pluies extrêmes et autres bouleversements naturels. Aux côtés des mouvements sociaux, convainquons la population de l'urgence de la situation.



Congrès du 2 juillet

Le congrès cantonal du 2 juillet, le premier en présentiel depuis près d'une année, a réuni tous les ingrédients d'une soirée placée sous le signe des retrouvailles et du plaisir d'être ensemble.

Les prouesses de l'équipe suisse de football nous ont pris par surprise: notre congrès tombait exactement le soir des quarts de finale qui voyaient s'affronter la Suisse et l'Espagne. Qu'à cela ne tienne, le plaisir d'être ensemble connaissant peu de limites (et certainement pas celles du ballon rond), le match servit d'introduction au congrès. La suite de la soirée fit rapidement oublier la défaite.

Cette dernière année, rythmée par les consignes sanitaires, a indubitablement imposé de la distance aux traditionnels échanges et dialogues qui constituent un congrès cantonal. La soirée du 2 juillet a aidé à combler l'éventuel manque, grâce aux nombreuses prises de parole qui ont ponctué la manifestation. Tout d'abord l'accueil chaleureux de la section de La Grande Béroche, puis les remerciements à Anne Tissot qui, après de nombreuses années à tenir la barque du secrétariat cantonal, cède sa place à Claudine Salzmann Silva, conseillère communale à Cornaux. L'élection de Katia Della Pietra à la vice-présidence était l'occasion de souligner l'important engagement de la Vallonnière dans

les campagnes des élections communales et cantonales, au sein des F*SN et de sa section.

L'assemblée, première réunion cantonale depuis les élections d'avril, a permis de remercier en bonne et due forme Monika et Jean-Nat pour l'ampleur du travail mené ces huit dernières années au gouvernement, ainsi que de saluer celui effectué par les député-es sortant-es. De chaleureuses félicitations ont également été adressées à Florence, Frédéric et Laurent pour leur brillante campagne, de même qu'à toutes et tous les candidat-es, élu-es et non élu-es.

Après toutes ces émotions, le congrès a assuré son plein et entier soutien à la loi sur les communautés religieuses qui sera soumise au peuple neuchâtelois le 26 septembre. Il a ainsi confirmé la position du groupe au Grand Conseil et du gouvernement de la dernière législature, et refusé de céder aux sirènes populistes évoquées par le référendum mené par la droite.

Bel été à toutes et tous, au plaisir de se retrouver en congrès le 27 août!



Margaux Studer
coordinatrice politique



photos - Nathan Jucker



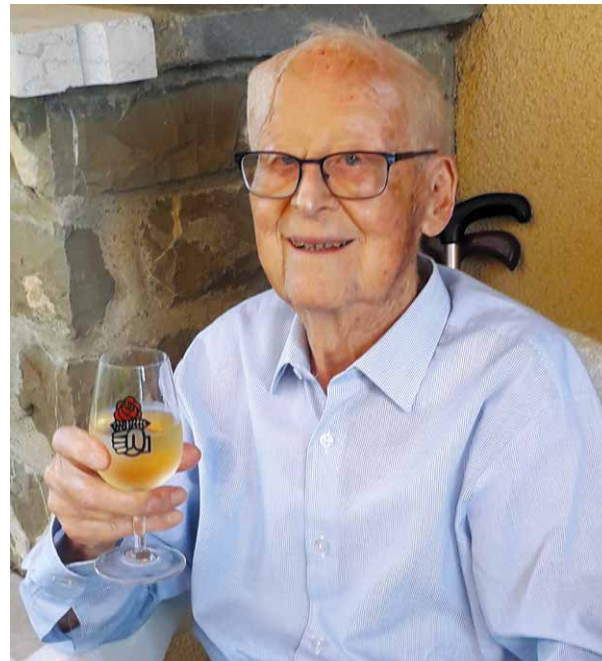
Willy Schüpbach

Jusqu'au bout en pleine possession de ses facultés intellectuelles, Willy Schüpbach nous a quittés dans son sommeil le 19 mai.

Né le 26 juin 1920 à La Chaux-de-Fonds, Willy a baigné dans le socialisme. Ses parents sont membres du PS; son oncle Ernest-Paul Graber, grande figure du socialisme neuchâtelois, lui sert de modèle dès l'enfance. Lui-même se dit «biberonné à *La Sentinelle*», un de ses premiers souvenirs est l'imposant cortège qui accompagne le leader socialiste Charles Naine au cimetière. Willy adhère tout naturellement aux Avant-coureurs (variante socialiste et antimilitariste des Éclaireurs). Après l'École de commerce, la crise sévissant, il commence sa carrière par un stage à la Migros à Zurich, recommandé à Gottlieb Duttweiler par son oncle, conseiller national avec l'indépendant zurichois. Après la guerre, Willy se tourne vers la voie syndicale, à laquelle il a consacré l'essentiel de sa carrière: d'abord la Fédération des ouvriers du textile à Zurich et à Neuchâtel, puis la VPOD-SSP et son secrétariat de Lausanne. Il négocie le statut du personnel dans de nombreuses localités romandes, notamment à La Chaux-de-Fonds, où André Sandoz est président de commune. Entré en vigueur en 1961, ce statut institue l'égalité de traitement entre hommes et femmes! Willy termine sa vie professionnelle comme secrétaire de la Société vaudoise de médecine, une activité qui lui permet de passer davantage de soirées à la maison.

La retraite n'a pas été pour Willy synonyme d'inactivité. Avec l'aide de son fils aîné, il se met à l'ordinateur. Il écrit un volumineux ouvrage (plus de 600 pages) sur son oncle Paul Graber. Ce travail gigantesque lui prend six ans et lui vaut les félicitations, entre autres, de son cousin l'ancien conseiller fédéral Pierre Graber. Le livre, non publié, est déposé, avec une abondante iconographie, à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Les liens de Willy Schüpbach avec le PSMN sont nombreux. Bien qu'il n'ait passé à La Chaux-de-Fonds que sa jeunesse, il est resté viscéralement chaux-de-fonnier, s'intéressant à la vie du PSMN et du PSN, abonné à *ArctInfo*, suivant avec passion les élections... Ces dernières années, il a participé à plusieurs événements organisés par le PSMN, la dernière fois en 2017. À 97 ans, il fascine son auditoire avec la nuit du 25 janvier 1937: lors d'une manifestation de l'extrême-droite



qui a dégénéré, le D^r Bourquin, chef des Jeunesses nationales, décède d'une crise cardiaque; mais «l'assassinat du D^r Bourquin» a probablement mené à l'interdiction du parti communiste dans le canton. La même année, Willy partage ses souvenirs lors d'une conférence sur l'incarcération de son oncle Paul Graber en 1917. En 2008, il participe à une rencontre sur «La propagande politique, hier et aujourd'hui», avec la figure centrale de Paul Graber, où l'on voit les liens étroits, dans la première moitié du 20^e siècle, entre le PS, les syndicats et le mouvement coopératif. En 2009, Willy commente lors d'une soirée publique sur Charles Naine le petit film des obsèques de celui dont la mort en 1926 l'a marqué car c'était la première fois qu'il voyait son père pleurer.

Le 29 mars dernier, j'ai eu le privilège de fêter avec la famille Schüpbach les 99 ans de Renée et les 76 ans de mariage de Willy et Renée... Renée n'a pas été sur le devant de la scène, il lui a fallu beaucoup de patience au cours de ces années où elle a été souvent seule avec les enfants pendant que son militant de mari courait les assemblées syndicales...



Loyse Renaud Hunziker
PSMN

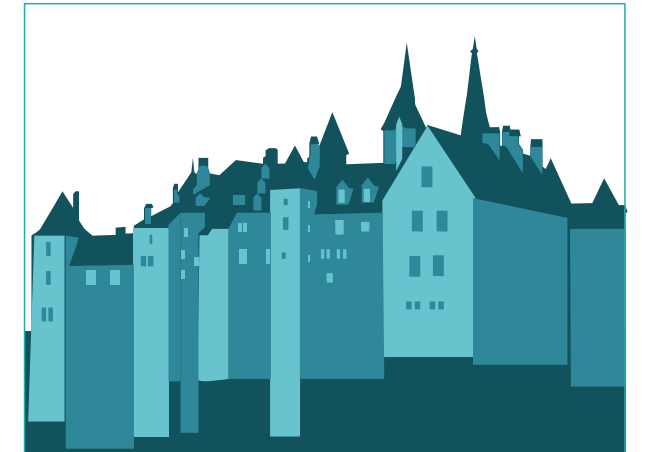
Une présidence hors norme

Quel plaisir de revenir, lors de la session de juin, dans l'hémicycle, comme député ordinaire! Pas besoin d'arriver en avance, de préparer la session dans les moindres détails, de lire tous les rapports de bout en bout: finie la charge mentale des sessions du Grand Conseil.

Plus besoin de se retenir de boire (de l'eau, précisons) pour éviter une attente interminable de la pause. Enfin le retour dans les rangs du groupe socialiste, la possibilité de rire avec ses camarades, de débattre des derniers sujets d'actualité, de vivre pleinement la vie du groupe. Finalement, last but not least: la liberté de pouvoir déposer des propositions, prendre la parole en plénum et, pourquoi pas, soulever quelques motions d'ordre!

Content de ce retour à la normale dans mon rôle de député, mais tout aussi heureux de cette année de présidence. Rien ne nous prépare à cette fonction, et elle constitue une expérience unique: entouré par un bureau et un secrétariat général du Grand Conseil solides et au travail précieux, la présidence se retrouve cependant souvent seule à assumer ensuite les décisions face au plénum et à une députation parfois en désaccord.

Je ne vais pas vous le cacher, chères et chers camarades, ce n'est pas comme cela que j'imaginai cette année de présidence. À peine une dizaine de rencontres en présentiel, quelques représentations en ligne: la convivialité était limitée, l'occasion d'entendre la population de toutes les régions quasi nulle. Le canal privilégié de la présidence pour mettre en contact le Grand Conseil et la population a été fortement endommagé. De plus, il s'agit traditionnellement pour le parti de bénéficier de cette présidence pour écouter la population de tout notre canton; les échanges qu'elle permet sont précieux, en particulier en année électorale.



Mais cette année a été l'occasion de marquer nos institutions de manière forte: nous, autorités cantonales, avons été en mesure de montrer qu'y compris en période de crise, elles résistent, elles fonctionnent et, surtout, elles répondent aux préoccupations de nos citoyennes et citoyens. Nous pouvons être fiers d'avoir participé à cette année décidément très spéciale.

Je garderai un souvenir impérissable de cette année de présidence Covid!

Un grand merci au groupe socialiste 2017-2021 pour son soutien sans faille, en me portant dans le tournoi pour la présidence tout d'abord, puis lors de cette année comme premier citoyen, durant laquelle le groupe m'a à nouveau gratifié de sa confiance. Je souhaite le meilleur à ma successeuse, Martine Docourt Ducommun, dans le bureau puis à la présidence de ce Grand Conseil, rajeuni et surtout féminisé!



Baptiste Hunkeler
député

Suisse-Europe : et maintenant ?

Après une longue attente et alors que l'on imaginait dissipée l'incertitude autour des accords bilatéraux, l'arrêt brutal par le Conseil fédéral des négociations sur l'accord-cadre avec notre voisin européen a douché l'espoir de relations normalisées. Malgré la déception et l'amertume face à un processus parlementaire galvaudé, la situation actuelle a un mérite : le débat européen revient à l'avant de la scène. En effet, si les pro et anti-européens convaincus n'ont jamais lâché, la population a peu à peu été privée d'un espace de réflexion indispensable pour définir la place que la Suisse souhaite occuper sur le continent.

Aux partis politiques, aux syndicats, à la société civile, maintenant, de trouver une volonté commune pour une relation Suisse-UE qui soit moteur de progrès, sociaux, économiques et écologiques, et de reprendre le dialogue avec notre premier partenaire. À la gauche d'affronter une question difficile, un fondement de son identité : où s'arrête l'internationalisme ?

Margaux Studer

Du gâchis à l'offensive

En raison d'un manque de cohésion et de culture politique, le Conseil fédéral porte une grande responsabilité dans l'échec de l'Accord-cadre entre la Suisse et l'Union européenne (UE). Mais il n'est pas le seul :

- Ayant relancé l'Europe sociale, pourquoi l'UE a-t-elle chipoté sur les mesures d'accompagnement ?
- La droite et le patronat comprendront-ils un jour que plus il a de bonnes conditions de travail, plus un salarié est productif et que c'est grâce aux mesures d'accompagnement que les Suisses ont approuvé les accords bilatéraux ? Mais une partie du patronat veut profiter de cet échec pour déréglementer la législation sur le travail.
- A-t-on oublié que l'absence de mesures d'accompagnement a contribué au rejet de l'EEE, en 1992, et que cet échec a contribué à la montée du chômage ?

- Les syndicats ont eu raison d'être fermes sur les mesures d'accompagnement. Mais cela n'excluait pas de moduler certaines positions. Par exemple en réduisant de 8 à 4 jours le délai d'annonce des travailleurs détachés, contre un assouplissement des conditions d'extension d'une convention collective à toute une branche.

- Les syndicats européens étaient d'accord avec leurs homologues suisses. Pourquoi ne pas avoir organisé deux manifestations, une à Berne, une à Bruxelles, pour une Suisse et une Europe sociales ?

Il est trop tôt pour connaître les conséquences de cet échec, mais sept ans de négociations ont débouché sur un sacré gâchis ! Nombre d'entreprises actives dans les technologies médicales sont déjà frappées, privées de certifications européennes et donc d'exportations. Cette branche emploie 50 000 personnes.

L'Europe malgré tout

L'UE a connu une dérive néolibérale. Cependant :

- L'Europe reste le continent au niveau de protection sociale et de formation le plus haut, à la durée du travail la plus basse ;
- L'UE a rendu possibles d'importantes avancées sociales : formation, assurance-maternité, conciliation vie familiale-vie professionnelle ;
- Le poids démographique relatif de l'Europe ne cesse de diminuer et la construction des nouvelles routes de la soie par la Chine prend l'allure d'un « encerclement » économique.

Ces constats concernent aussi la Suisse, dont le développement passe par l'intensité de ses échanges avec l'UE. Le Bade-Wurtemberg absorbe davantage de produits suisses que la Chine !

Des liens à resserrer

Les liens entre la Suisse et l'UE doivent donc être resserrés. On pourrait prévoir une disposition qui ancre dans la Constitution l'attachement de la Suisse au processus d'intégration européenne, qui permettrait



aussi bien l'intensification des relations bilatérales que l'entrée dans l'EEE ou l'adhésion à l'Union. Dans tous les cas, il faudrait garantir la protection des salaires.

En 1993, François Mitterrand déclarait : « Je suis partagé entre la construction de l'Europe et celle de la justice sociale. » Et si la gauche politique et syndicale faisait le pari qu'il est possible de concilier ces deux objectifs, en Europe comme en Suisse ?



Jean-Claude Rennwald
politologue, militant socialiste et
syndical, auteur de *Suisse-Europe :
la séparation après un flirt ?* (Alphil,
2020).

Un pilier européen pour la protection des salaires ?

Avec l'échec de l'accord-cadre, la concurrence du marché intérieur européen provoquant une attaque contre la protection des salaires a été repoussée. Une ligne rouge importante qu'il ne fallait en aucun cas franchir pour grand nombre de syndicats suisses. En effet, la Suisse a les salaires les plus élevés en Europe. Ouvrir le marché du travail de manière incontrôlée aurait eu, inévitablement, des conséquences sur les salaires. Un nivellement par le bas pouvant mener à la précarité la main-d'œuvre qualifiée de notre pays. Les mesures d'accompagnement voulues par les syndicats ont démontré leur efficacité dans le cadre de l'accord de

libre circulation. Elles permettent d'éviter la sous-enchère salariale. Pour les syndicats, chaque État doit conserver une marge de manœuvre pour fixer des normes minimales plus exigeantes en matière de conditions de travail. Des contrôles efficaces doivent être mis en place, d'autres mesures de protection salariale doivent pouvoir être prises sans l'intervention de la Cour de justice de l'Union européenne. Cette position claire pour une protection des salaires, les syndicats l'ont martelée dès le début du processus concernant l'accord-cadre.

Par cette position, les syndicats ne cherchent pas l'isolationnisme. Leurs réflexions restent inscrites au niveau international. Rappelons d'abord que les syndicats organisent l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, indépendamment de leur passeport ou de leur statut de résidence, sans discrimination. Ensuite, ne nous leurrions pas : un grand nombre des enjeux actuels ne pourront se résoudre qu'au niveau international ; dans ce sens, l'Union européenne est un partenaire primordial. Suite à l'échec de l'accord-cadre, une position syndicale commune a donc été élaborée. Une résolution a été acceptée lors de l'Assemblée des délégués de l'USS, tout comme lors du congrès d'Unia en juin.

Les différents enjeux actuels – une précarisation grandissante (la crise coronavirus l'a bien montré), des inégalités sociales toujours marquées, une dégradation de l'environnement qui n'est plus à démontrer – doivent être affrontés à l'échelle nationale mais aussi internationale. En effet, regardées un peu plus en détail, les décisions européennes récentes peuvent sembler contradictoires. Si, à propos de l'accord-cadre, l'Union européenne n'a pas voulu entendre les revendications syndicales de protection des salaires, elle a élaboré plusieurs directives basées sur les principes d'un « pilier européen des droits sociaux ». Un pilier accepté en 2017.

Les syndicats en sont convaincus : ces directives, si les États membres les mettent en œuvre et qu'elles deviennent référence au plan juridique, vont dans le sens d'un projet européen social. C'est pourquoi les syndicats demandent que la Suisse en reprenne les éléments significatifs : introduction d'un congé parental, obligation de respecter les CCT, mise en œuvre contraignante de l'égalité salariale, voilà des exemples dont la Suisse doit s'inspirer.



Martine Docourt Ducommun
co-présidente des Femmes*
socialistes suisses

Mes premières semaines au Château

Franchir chaque jour la porte du Château pour y exercer la fonction de conseillère d'État, ce n'est pas banal. Le Château, rendez-vous historique et touristique, haut lieu des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, invite à « prendre de la hauteur ».

Une attitude nécessaire à la fonction. Tout comme il est indispensable de rester proche des citoyennes et des citoyens, en lien avec les convictions qui ont porté mon engagement politique jusqu'ici.

Dans un canton où les majorités politiques ont changé, dans un contexte suspendu à de multiples interrogations, le défi est de taille. La reprise économique au lendemain de la crise Covid-19 (en espérant que ce soit clairement un lendemain) s'annonce plutôt favorable. Le taux de chômage, en baisse, bouscule heureusement les prévisions les plus sombres. Ces signes encourageants, et nécessaires pour la solidarité de notre communauté, ne sauraient occulter les interrogations sur l'ampleur des cicatrices et des effets « retard » et collatéraux de la crise. Je n'ai que peu de craintes pour les personnes agiles, bien formées, capables de rebondir indépendamment du contexte. Ce sera plus dur pour celles et ceux d'entre nous en situation plus précaire, fragilisés par la crise dans leur santé physique ou psychique, et/ou ayant perdu leur emploi ou leur entreprise.

Permettre à chacune et à chacun de rebondir, de vivre dignement, de contribuer à la vie de la communauté. Au-delà du slogan de campagne, c'est bien le fondement et l'ancrage du nouveau Département de l'emploi et de la cohésion sociale, qui s'inscrit à la fois dans la continuité et dans l'évolution du Département de l'économie et de l'action sociale piloté par Jean-Nat de 2013 à 2021.

Succéder à Jean-Nat, s'installer au bureau de « l'homme aux cinq cerveaux » représente un certain défi... C'est aussi une magnifique chance humaine et politique que de reprendre la clé (au propre et au figuré) d'un département qui a contribué à de nombreuses réformes de l'État de Neuchâtel, ces huit dernières années, en particulier sur le front de l'emploi avec le déploiement de la stratégie d'intégration professionnelle. Une politique publique qui a porté ses fruits et que je poursuivrai avec conviction. Une politique susceptible d'en inspirer d'autres, en matière de participation sociale et de reconnaissance des différentes formes de contribution à la vie de la communauté.



C'est une chance aussi que de pouvoir travailler avec des équipes compétentes et enthousiastes, au secrétariat général, dans les services et dans les entités autonomes. Je n'ai pas encore rencontré physiquement toutes les collaboratrices et collaborateurs de mon département. Mais j'ai fait la tournée (parfois avec la « Britchonne », un des vélos électriques du Château) de tous les services et entités autonomes, rencontrant des personnes très engagées, porteuses du rôle essentiel que joue l'État pour la cohésion d'une société et prêtes à mobiliser leurs compétences et leurs forces pour une société plus inclusive.

Réunir au sein d'un même département les politiques publiques relevant de la cohésion multiculturelle, de l'égalité et de l'inclusion des personnes vivant avec un handicap ne relève pas du hasard. C'est bien pour une société cherchant à faire de nos diversités une véritable force que je m'engage dans cette législature avec conviction. En me réjouissant de partager cette vision dans l'élaboration du programme de législature et dans le travail avec mes équipes durant les années à venir.



Florence Nater
conseillère d'État



« AMNÉSIE COVIDIENNE : NOS HÉROS OUBLIÉS »

La pandémie a frappé rudement, mis notre société à genoux, révélé ses failles : capacité hospitalière limite, soutien lacunaire, souffrance psychosociale... Mais des individus, des camarades, se sont révélés de vrais leaders.

On n'entend plus applaudir pour ceux qui luttent : patients, soignants, héros du quotidien. Nul n'a brisé le silence durant l'hiver de la deuxième vague. Il faut rompre ce silence, l'oubli menace l'avenir. Ce type d'évènement se reproduira... Soyons prêts !

Qui fait quoi ?

Mars 2020, l'armée livre des respirateurs aux hôpitaux. La Grande Muette communique sur son utilité contre la Covid-19.

Quand les hôpitaux publics peinent à renouveler leur matériel à cause de budgets serrés, l'armée débloque aisément des fonds. Cette manne n'aurait-elle pas dû revenir bien avant aux hôpitaux afin qu'ils puissent se préparer aux situations de crise ?

La crise sanitaire a montré une coordination nationale peu claire pour la population. Pourquoi l'armée gère-t-elle le matériel sanitaire destiné aux civils ? La coopération entre l'Office fédéral de la santé publique et la Conférence des directeurs de la santé s'est rodée dans l'urgence. Confédération et Cantons ne devraient-ils pas créer une agence civile commune, chargée des aspects opérationnels (pas de la recherche, il lui faut de l'indépendance), pour surveiller, coordonner et lutter contre les maladies émergentes ? À saluer, le projet BioHub (OMS-Suisse, mai 2021).

Nous avons eu la chance d'avoir des leaders présents, réactifs, humains. Nos élus de Gauche ont rappelé à la Droite qu'il faut prendre soin de la population et de l'économie.

Un domaine stratégique

Sur le terrain, les soignants s'épuisent à espérer une meilleure reconnaissance. La santé exige un soutien suivi, pas ponctuel comme dans le contre-projet à l'initiative sur les soins infirmiers, qui omet un énorme problème : beaucoup de professionnels quittent la

santé après peu d'années par ras-le-bol des conditions de travail. Malgré quelques concessions, la droite ne saisit pas l'enjeu : nous manquons de soignants, la crise Covid accélère ce déficit. Il manquera au moins 65 000 soignants en Suisse d'ici 2030. Où trouver l'argent ? Acheter moins de jets ? Un seul F35A coûte dans les 100 millions, de quoi payer bien des soignants. Ce personnel, félicité par notre conseiller fédéral à la santé, a montré encore une fois sa valeur stratégique ces derniers mois.

La concurrence

Les hôpitaux usaient déjà d'artifices pour attirer les soignants, la pandémie a accru cette concurrence. Prochainement, notre canton sera mis sous pression par ses voisins : Fribourg crée des centres hospitaliers régionaux, Yverdon s'agrandit, Moutier se développe, Brugg (Bienne) sortira de terre d'ici 2028-2030. Nous cannibaliseront-ils pour satisfaire leurs besoins ? Avec la négociation de la CCT Santé 21 qui s'éternise, des soignants pensent à quitter Neuchâtel ou la santé.

Stabiliser, innover

Notre système pourrait se gripper, cette CCT est menacée de dénonciation en septembre. Le Service de la santé publique, qui surveille l'affaire, connaît les enjeux et va servir de médiateur. Une fois une certaine stabilité retrouvée, les soignants rassurés, revenons à l'innovation, à la créativité. Ces deux qualités du canton marquent son système de santé : HE-Arc Santé (2002), CCT Santé 21 (2004), proches aidants (2015), AROSS (2018)... Soyons encore plus novateurs à l'avenir ! Notre parti sait entendre les idées et s'en saisir lorsqu'elles apportent une plus-value à la population, au canton et à son image. Place à l'avenir, à l'union. En Neuchâtel je crois !



Gilberto Da Silva
PS Commune de Neuchâtel



Oui

- J'adhère au **Parti socialiste neuchâtelois**
- Je souhaite recevoir **le point.**

Nom | Prénom

Adresse

NP | Localité

Téléphone | Mobile

Courriel

Inscription à envoyer au

Parti socialiste neuchâtelois

Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel

JAB
2000 Neuchâtel

LAPOSTE


le point.

PS



Agenda

16

août 2021
20 h 30

Commission
charges géotopographiques

19

août 2021
19 h 30

Préparation du groupe

25

août 2021

Commission environnement

25

août 2021
18 h 00

Commission affaires sociales

26

août 2021
19 h 30

Préparation du groupe

27

août 2021

Congrès du PSN

30

août 2021
20 h 00

Commission culture

31-01

août /
septembre 2021

Grand Conseil

- ▶ Votre agenda en ligne sur www.psn.ch